

DÉCEMBRE 2024
JANVIER 2025

Année 16, No. 10

NOMININGUE / L'Autre
LAURENTIDES

Dans ce numéro :

Mot de la mairesse	1
Échos du conseil et réponses à vos questions	2
Loisirs, culture et vie communautaire	2-3
Urbanisme et environnement	4
Sécurité publique et service incendie	4

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

Lundi 9 décembre 2024
Lundi 20 janvier 2025

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
(portant sur le budget 2025)
Mardi 17 décembre 2024

à 19 h 30

Salle J.-Adolphe-Arduin
2114, chemin du Tour-du-Lac

FEUX D'ARTIFICE

31 DÉCEMBRE À 17 H

Au champ de pratique
du Club de golf Nominique

Célébrons ensemble
la nouvelle année!

MUNICIPALITÉ alliée

CONTRE

la **Vio**lence
conjugale



Services gratuits et confidentiels
pour les aînés vivant des
situations de vulnérabilité,
d'abus ou de maltraitance, ayant
des inquiétudes ou faisant face à
différents problèmes mettant en
jeu leur qualité de vie.

ÉCOUTE - SOUTIEN - ACCOMPAGNEMENT

1 844 551-6032

info@prevoyanceaines.org

www.prevoyanceaines.org

NOMININGUE – « Le pays où l'on revient »

BULLETIN MUNICIPAL

MOT DE LA MAIRESSE

COMPTE RENDU DES GROUPES DE DISCUSSION QUI ONT EU LIEU EN NOVEMBRE

Une quarantaine de citoyens sont venus prioriser les dossiers lors des groupes de travail dédiés à cet effet. Cet exercice démocratique a été fort apprécié par tous les participants.

Chaque groupe devait prioriser les dossiers dans les quatre chantiers suivants : infrastructures, développement économique, environnement et vie communautaire. Pour ce faire, ils devaient travailler à partir d'une liste de projets associés à chacun des chantiers.

Vous trouverez les résultats détaillés sur notre site Web. Pour le bénéfice de tous, je souhaite résumer ici les trois priorités identifiées pour chacun des chantiers :

Infrastructures

- 1) Réfection des routes (andains, bords de route...)
- 2) Abat-poussière (2^e épandage sur certaines routes)
- 3) Traverse piétonne face à la Maison des Jeunes

Développement économique

- 1) Création d'une réserve financière pour l'entretien des infrastructures
- 2) Soutien à l'Association de développement de Nominique (ADN)
- 3) Définir et changer l'image de marque de Nominique (logo et « branding »)

Environnement

- 1) Gestion des bandes riveraines (suivi et constats)
- 2) Actions pour réduire la consommation d'eau potable
- 3) Programme d'inspection des puisards

Vie communautaire

- 1) Dons aux organismes
- 2) Camp de jour
- 3) Samedis du Hameau

Comme mentionné lors des groupes de travail, nous ne pourrions pas assurément tout mettre en œuvre pour le



prochain budget, mais cet exercice va orienter le conseil sur les choix à faire pour les prochaines années. Nous avons besoin de prioriser pour mieux planifier et la population nous a donné son opinion avec des munitions pour influencer nos décisions.

Je tiens sincèrement à remercier tous ceux et celles qui sont venus travailler avec nous - votre contribution citoyenne est hautement importante et appréciée. Il s'agit d'un magnifique travail d'équipe.

BUDGET

Dans le monde municipal, décembre rime avec budget. Le conseil municipal et les fonctionnaires y travailleront tout le mois. Le budget sera officiellement adopté lors de la séance extraordinaire du 17 décembre. Vous êtes les bienvenus pour y assister.

UN HOMMAGE BIEN MÉRITÉ

Un hommage sera rendu à Rita Charette Croisetière et Robert Arduin le dimanche 8 décembre à 11 h à la Gare de Nominique pour souligner leur apport exceptionnel à la mise en valeur de ce site. Deux maisonnettes porteront désormais leur nom. Tous les citoyens sont invités à cette cérémonie.

PÉRIODE DES FÊTES

Décembre est également le temps de l'année où nous nous réunissons en famille et entre amis pour fêter Noël et le Nouvel An. Il y aura, encore cette année, un feu d'artifice organisé par l'ADN et offert par les commerçants et la Municipalité.

Rendez-vous le 31 décembre à 17 h au champ de pratique du terrain de golf. Venez en grand nombre, vous en aurez plein la vue!

Je vous souhaite de très Joyeuses Fêtes.

Fraunie Litauer



Toute l'équipe de la Municipalité vous souhaite
de Joyeuses Fêtes et une Bonne année 2025!

ÉCHOS DU CONSEIL ET RÉPONSES À VOS QUESTIONS! NOVEMBRE 2024

ORGANIGRAMME DE LA MUNICIPALITÉ

L'organigramme de la Municipalité est déposé sur le site Web de la Municipalité. Vous le trouverez sous l'onglet « **Vie municipale/ Administration et structure organisationnelle** ».

RAMASSAGE DES VOLUMINEUX

Depuis l'ouverture de l'écocentre à l'été 2024, la Municipalité ne ramasse plus les volumineux. Il appartient désormais à chaque citoyen d'en disposer à l'écocentre. Comme celui-ci a fermé ses portes pour l'hiver, les citoyens peuvent aller les porter au Complexe environnemental de la Rouge à Rivière-Rouge. Vous trouverez toutes les informations requises sur notre site Web sous la rubrique « **Services aux citoyens/Écocentre/Foire aux questions** ». L'écocentre rouvrira le dimanche 6 avril 2025.

STATIONNEMENT DE NUIT SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX

Sous peine d'amende, il est interdit de garer sa voiture sur les chemins municipaux la nuit. Cela entrave le ramassage de la neige et pourrait également causer des accidents. Merci de respecter le règlement numéro 2023-498.

EMBAUCHE D'UN TRAVAILLEUR DE PROXIMITÉ

Nominingue a choisi de mener un projet pilote pour contrer l'itinérance en période hivernale. M. Guy Duval veillera à s'assurer que personne ne vit dans des conditions dangereuses et les orientera vers des ressources appropriées. Si vous connaissez des personnes qui auraient besoin d'aide, n'hésitez pas à communiquer avec la réception de la Municipalité afin que l'information soit transmise à M. Duval. Merci de votre collaboration!

LOISIRS, CULTURE & VIE COMMUNAUTAIRE

APPEL AUX ORGANISMES LOCAUX

La MRC d'Antoine-Labelle lance son quatrième appel de projets dans le cadre de l'*Entente de vitalisation* conclue avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Les projets doivent soutenir la vitalisation et l'amélioration de services ou d'équipements pour la population afin d'agir positivement sur la vitalité du territoire. Cet appel de projets s'adresse aux organismes municipaux, aux communautés autochtones, aux coopératives (excluant celles du secteur financier), aux organismes sans but lucratif et aux organismes de réseaux du milieu de l'éducation.

Les organisations admissibles doivent déposer leur projet avant le 28 février 2025, midi. Pour consulter le guide d'accompagnement et déposer une demande, rendez-vous à l'adresse mrcal.ca/votre-mrc/administration/appel-de-projets-vitalisation-2024. Pour un soutien dans le dépôt d'une demande, appelez le 819-623-3485, poste 130 ou écrivez à vitalisation@mrc-antoine-labelle.qc.ca.

Le coup d'♥
de la bibliothécaire

EN DÉCEMBRE,
OFFREZ-VOUS LA LECTURE EN CADEAU!

ADULTES

AMÉLIE DUBOIS
La fois où... j'ai dansé avec une cigogne

TOUT-PETITS

Partir de loin

8-12 ANS

SARBA DUSARIT
MANOIR HILLCREST

Beautés peu communes

Du 10 janvier au 1^{er} avril 2025
Bibliothèque municipale

Collection de chapeaux
de Michelle Dansereau

Sculptures et
peintures de
Carole Chénier

Vernissage
vendredi 10 janvier
de 17 h à 19 h

LOISIRS, CULTURE & VIE COMMUNAUTAIRE



Marché de Noël de la Gare de Nominique

Samedi et dimanche de 10 h à 16 h
30 novembre et 1^{er} décembre
7 et 8 décembre

Des cadeaux à manger, à s'offrir ou à mettre dans les bas de Noël!
Prix de présence!
Chocolat chaud gratuit pour les enfants!
Restauration sur place (\$)

Venez en famille vous réchauffer autour du feu!
À Nominique, on aime ça la visite!



Entraide
Nominique

PANIER DE NOËL

Pour recevoir votre panier de Noël,
faites-en la demande auprès de
Luc Boisvert au 819 278-1580

SOUPER DES FÊTES

Samedi 14 décembre à 17 h
Pour obtenir des billets, écrivez à
entraidenominique@gmail.com

PROCHAINS DÉJEUNERS

Dimanche 1^{er} décembre,
5 janvier et 2 février
De 8 h à midi



Dimanche 15 décembre 2024 à 14 h 30

Fêtons Noël à l'église de Nominique

avec les chanteurs du chœur Entramis

Ouverture des portes à 14 h - Spectacle gratuit



Activité
familiale
gratuite!

CONFECTION D'ORNEMENTS DE NOËL (BONHOMMES DE NEIGE)

Atelier animé par
Rose Lafleur

Atelier créatif
et écologique

Les enfants de moins de 7 ans
doivent être accompagnés de
leurs parents

municipalitenominique.qc.ca

Samedi
21 décembre
de 10 h à 11 h

À la bibliothèque
de Nominique

INSCRIPTION
OBLIGATOIRE

819 278-3384
poste 234



NOMINIQUE SUR GLACE

Musique avec DJ Bubû

Tous les samedis de 12 h 30 à 16 h 30
du 18 janvier au 8 mars 2025*

Hockey sur la patinoire et patin libre sur l'anneau de glace

*Si la température le permet

Collations et chocolat chaud (\$) servis sur place

RÉUNIONS ALCOOLIQUES ANONYMES

Les vendredis soirs à 20 h à la salle Roch-Jetté, 2114, chemin du Tour-du-Lac (l'entrée est située à l'arrière). Info : 819 623-6677

NOMININGUE

municipalitenominingue.qc.ca

Bureau municipal
2110, chemin du Tour-du-Lac
Nomingue (Québec) J0W 1R0
Tél. : 819 278-3384—Télec. : 819 278-4967
reception@municipalitenominingue.qc.ca

Heures d'ouverture :
lundi au vendredi
8 h à 12 h et 13 h à 16 h



URBANISME ET ENVIRONNEMENT

MISE À JOUR DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

En mars 2022, le Comité consultatif en environnement (CCE) s'est donné pour mission de créer une *Politique environnementale* pour Nomingue. À titre de rappel, cette politique est assortie d'un Plan d'action contenant plusieurs actions à mettre en œuvre sur un horizon de trois ans. Certaines de ces actions impliquent des changements de comportement et de nouvelles façons de faire, non seulement de la part des employés municipaux, mais également de nos concitoyens. Cette politique a été déposée lors de l'assemblée du 13 novembre 2023 afin de devenir effective dès l'année 2024. Tel que promis, le Plan d'action triennal a été mis à jour récemment afin de faire un suivi sur la réalisation de ses objectifs. Il est disponible sur le [site Web de la Municipalité sous l'onglet Vie municipale/Politiques](#).

REMERCIEMENTS

Le Service de l'urbanisme et de l'environnement tient à souligner les efforts réalisés par plusieurs propriétaires qui entretiennent ou ont refait la finition de leur propriété, et ce, avec beaucoup de goût et d'élégance. Cela montre à nos visiteurs que les Nominguaises et Nominguaises sont fières de vivre dans leur municipalité.

Nous profitons de cette occasion pour remercier les citoyens de leur précieuse collaboration au courant de cette belle année 2024. Plus de 450 permis et certificats d'autorisation ont été délivrés malgré le manque d'effectif. Au plaisir de vous accompagner dans vos projets pour l'année 2025!



BILAN DE L'ÉCOCENTRE POUR 2024

Depuis son ouverture en juillet dernier, ce sont des milliers de tonnes métriques de matières qui ont évité l'enfouissement et qui ont pris le chemin d'une récupération adéquate ou d'une revalorisation.

Les résultats témoignent des efforts des citoyens à bien trier leurs matières résiduelles avant leur visite à l'écocentre.

Une moyenne de près de 60 utilisateurs par jour d'ouverture ont pu bénéficier de ce service offert par la Municipalité grâce à une subvention de 90 000 \$ de Recy-Québec.

Nous tenons à souligner l'engagement des employés de l'Action Bénévole de la Rouge, plus particulièrement Ben et Guy, qui ont su maintenir un service de qualité exceptionnelle tout au long de cette première saison.

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SERVICE INCENDIE



FAUSSES ALARMES

En cas d'une fausse alarme de votre système en raison, par exemple, d'une défectuosité quelconque, nous vous recommandons de communiquer dans les plus brefs délais avec votre centrale d'alarme pour faire effectuer les réparations ou correctifs nécessaires afin d'éviter que se reproduise de nouveau cette situation et que des frais de fausse alarme vous soient facturés. Voici ce que prévoit le

Règlement numéro 2019-439 sur les systèmes d'alarme :

Article 7 : Recouvrement de frais

En cas de défectuosité ou de mauvais fonctionnement d'un système d'alarme ou lorsqu'il est déclenché inutilement, la Municipalité est autorisée à réclamer de tout utilisateur d'un système d'alarme les frais inhérents, pour chacune des interventions suivantes, lorsqu'elles ont lieu, à savoir :

- Intervention d'un véhicule du Service de police : 200 \$
- Intervention d'un véhicule du Service des incendies : 200 \$
- Un agent de la paix doit pénétrer dans l'immeuble conformément à l'article 6 : 125 \$
- Les services d'un serrurier ou d'un technicien en alarme sont nécessaires afin de faciliter l'accès de l'agent de la paix à l'immeuble : 125 \$

De plus, l'article 8 prévoit que tout déclenchement d'une fausse alarme au cours d'une période consécutive de douze (12) mois rend l'utilisateur passible d'amendes pouvant aller jusqu'à 400 \$.



DEVENEZ PREMIER RÉPONDANT

Le Service de sécurité publique est à la recherche de candidats pour combler des postes de premiers répondants. La formation est rémunérée. Vous pouvez télécharger le formulaire de demande d'emploi sur le [site Web de la Municipalité à l'onglet Vie municipale/Formulaires \(permis, certificats et autres demandes\)](#) et le déposer une fois rempli à la réception de l'hôtel de ville ou encore le transmettre par courriel à l'adresse

dsi@municipalitenominingue.qc.ca à l'attention de Mario Bélanger, directeur adjoint du Service de sécurité publique. N'oubliez pas de joindre votre curriculum vitae.